

LE JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Deux mois, 12 fr.
Le France et l'Étranger, les frais de poste en sus

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publications

ROUBAIX, LE 23 JUIN 1883

LES PRELIMINAIRES D'UN APPEL ÉNERGIQUE

Voilà que nous voyons la comédie électorale se jouer au grand jour. Le citoyen Emile Eudes a rempli un rôle important à l'époque terrible de la guerre et de la Commune.

Il est né en 1844 à Roncey (Manche), et a abasourdi un grand nombre de professions. D'abord élève en pharmacie, il mène la vie d'étudiant, puis accepta un emploi de commis dans un magasin de nouveautés, et devint plus tard gérant d'un journal obscur, inspiré par Blanqui, la *Libre-Pensée*.

À cette époque, Eudes écrivait : « Si Dieu existait, je le ferai fuir. » En août 1870, la guerre étant déclarée, le citoyen Eudes fit partie de la bande des futurs communaux, qui montèrent, rue de la Villeite, égorger les factionnaires de la caserne des pompiers, située sur cette voie.

On l'arrêta, on le fit comparaître devant le conseil de guerre. On le condamna à la peine de mort. Le 4 septembre lui ouvrit les portes de la prison. Devenu libre, rendu célèbre par ses violences, il fut nommé chef d'un bataillon de la garde nationale, puis membre de la Commune, et enfin général.

Quand l'armée régulière rétablit l'ordre, on trouva sur un insurgé un ordre signé de lui et ainsi conçu : « Nous publions cet ordre, après avoir demandé à l'ex-général Eudes s'il en est véritablement l'auteur et après avoir obtenu de lui, en présence de ses électeurs, une réponse affirmative. »

Voici l'ordre dont il s'agit : « Tire sur la Bourse, la Banque, les Postes, la place des Victoires, la place Vendôme, le jardin des Tuileries, la caserne de Babylone, nos troupes jusqu'à ce qu'elles soient épuisées. »

L'homme qui traça ces lignes, après avoir passé par toutes les difficultés de l'existence, est aujourd'hui patron d'un atelier de découpage sur bois à Charonne et sera vraisemblablement conseiller municipal, dimanche prochain.

Faute de concurrents, il a obtenu, mercredi soir, un véritable succès à la réunion organisée, on peut dire, à son bénéfice, par le citoyen Rochefort.

Ce qu'il veut, c'est la suppression du budget des cultes et l'application des ressources destinées à cette réforme, au développement de l'institution des bataillons scolaires.

Et c'est là que nous voyons la comédie électorale se jouer au grand jour. Le citoyen Emile Eudes a rempli un rôle important à l'époque terrible de la guerre et de la Commune.

Il est né en 1844 à Roncey (Manche), et a abasourdi un grand nombre de professions. D'abord élève en pharmacie, il mène la vie d'étudiant, puis accepta un emploi de commis dans un magasin de nouveautés, et devint plus tard gérant d'un journal obscur, inspiré par Blanqui, la *Libre-Pensée*.

À cette époque, Eudes écrivait : « Si Dieu existait, je le ferai fuir. » En août 1870, la guerre étant déclarée, le citoyen Eudes fit partie de la bande des futurs communaux, qui montèrent, rue de la Villeite, égorger les factionnaires de la caserne des pompiers, située sur cette voie.

On l'arrêta, on le fit comparaître devant le conseil de guerre. On le condamna à la peine de mort. Le 4 septembre lui ouvrit les portes de la prison. Devenu libre, rendu célèbre par ses violences, il fut nommé chef d'un bataillon de la garde nationale, puis membre de la Commune, et enfin général.

Quand l'armée régulière rétablit l'ordre, on trouva sur un insurgé un ordre signé de lui et ainsi conçu : « Nous publions cet ordre, après avoir demandé à l'ex-général Eudes s'il en est véritablement l'auteur et après avoir obtenu de lui, en présence de ses électeurs, une réponse affirmative. »

Voici l'ordre dont il s'agit : « Tire sur la Bourse, la Banque, les Postes, la place des Victoires, la place Vendôme, le jardin des Tuileries, la caserne de Babylone, nos troupes jusqu'à ce qu'elles soient épuisées. »

L'homme qui traça ces lignes, après avoir passé par toutes les difficultés de l'existence, est aujourd'hui patron d'un atelier de découpage sur bois à Charonne et sera vraisemblablement conseiller municipal, dimanche prochain.

Faute de concurrents, il a obtenu, mercredi soir, un véritable succès à la réunion organisée, on peut dire, à son bénéfice, par le citoyen Rochefort.

Ce qu'il veut, c'est la suppression du budget des cultes et l'application des ressources destinées à cette réforme, au développement de l'institution des bataillons scolaires.

Et c'est là que nous voyons la comédie électorale se jouer au grand jour. Le citoyen Emile Eudes a rempli un rôle important à l'époque terrible de la guerre et de la Commune.

Voilà que nous voyons la comédie électorale se jouer au grand jour. Le citoyen Emile Eudes a rempli un rôle important à l'époque terrible de la guerre et de la Commune.

Il est né en 1844 à Roncey (Manche), et a abasourdi un grand nombre de professions. D'abord élève en pharmacie, il mène la vie d'étudiant, puis accepta un emploi de commis dans un magasin de nouveautés, et devint plus tard gérant d'un journal obscur, inspiré par Blanqui, la *Libre-Pensée*.

À cette époque, Eudes écrivait : « Si Dieu existait, je le ferai fuir. » En août 1870, la guerre étant déclarée, le citoyen Eudes fit partie de la bande des futurs communaux, qui montèrent, rue de la Villeite, égorger les factionnaires de la caserne des pompiers, située sur cette voie.

On l'arrêta, on le fit comparaître devant le conseil de guerre. On le condamna à la peine de mort. Le 4 septembre lui ouvrit les portes de la prison. Devenu libre, rendu célèbre par ses violences, il fut nommé chef d'un bataillon de la garde nationale, puis membre de la Commune, et enfin général.

Quand l'armée régulière rétablit l'ordre, on trouva sur un insurgé un ordre signé de lui et ainsi conçu : « Nous publions cet ordre, après avoir demandé à l'ex-général Eudes s'il en est véritablement l'auteur et après avoir obtenu de lui, en présence de ses électeurs, une réponse affirmative. »

Voici l'ordre dont il s'agit : « Tire sur la Bourse, la Banque, les Postes, la place des Victoires, la place Vendôme, le jardin des Tuileries, la caserne de Babylone, nos troupes jusqu'à ce qu'elles soient épuisées. »

L'homme qui traça ces lignes, après avoir passé par toutes les difficultés de l'existence, est aujourd'hui patron d'un atelier de découpage sur bois à Charonne et sera vraisemblablement conseiller municipal, dimanche prochain.

Faute de concurrents, il a obtenu, mercredi soir, un véritable succès à la réunion organisée, on peut dire, à son bénéfice, par le citoyen Rochefort.

Ce qu'il veut, c'est la suppression du budget des cultes et l'application des ressources destinées à cette réforme, au développement de l'institution des bataillons scolaires.

Et c'est là que nous voyons la comédie électorale se jouer au grand jour. Le citoyen Emile Eudes a rempli un rôle important à l'époque terrible de la guerre et de la Commune.

Augmentation du personnel enseignant dans les écoles maternelles libres, 104.

Arrêtons nous un moment pour déguster cette statistique. Les écoles libres gagnent 14,155 élèves, et nous ne créons que 104 emplois nouveaux. Dans les écoles officielles, le bénéfice de 191 enfants, et l'État fait appel au zèle de 266 maîtresses nouvelles.

Voilà donc 491 gamins que la République a recrutés pendant l'exercice 1882 et qu'elle a confiés à la sollicitude de 266 institutrices. Combien a-t-elle construit de bâtiments scolaires pour abriter cet excédent énorme ? 123 !!

Encore un mot. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, les écoles primaires libres (les écoles maternelles non comprises) ont gagné 24,523 élèves. Pendant le même exercice, combien nous sommes-nous adjoints de nouveaux maîtres ? 409, répond M. Antonin Dubost, — soit à maître par 60 élèves.

L'État, qui n'a, lui, conquis que 11,922 élèves (écoles maternelles non comprises), c'est-à-dire moitié moins, s'est incorporé 1,584 nouveaux instituteurs, c'est-à-dire près de quatre fois plus, soit un maître par 7 élèves et demi.

Le Conseil des ministres se réunira ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

La délibération a porté sur le projet tendant à la mise en adjudication du chemin de fer métropolitain de Paris et de la ligne de Vincennes.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, a rendu compte au conseil de l'entrevue qu'il a eue hier avec la commission du budget.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — Malgré la rapidité avec laquelle la Chambre a l'air de vouloir procéder au sujet de la loi de finances, elle n'a pas encore commencé à discuter les derniers jours de juillet.

Paris, 27 juin. — Aujourd'hui, ont eu lieu, à midi, en l'église Saint-Augustin, les obsèques de M. Adolphe Vuitry, membre de l'Institut, ancien ministre président le conseil d'État, ancien gouverneur de la Banque de France, président honoraire de la compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, membre du conseil d'administration de la compagnie des chemins de fer Nationaux, grand-croix de l'ordre de St. Maurice et Lazare.

Paris, 27 juin. — Aujourd'hui, à onze heures, a été célébré, à la chapelle de l'hôpital maritime, un service funèbre pour le repos de l'âme de l'amiral Courbet.

Paris, 27 juin. — L'Archevêque, commandant Plancha, ayant à bord l'ambassade marocaine et M. Féraud, consul de France à Tanger, est arrivé.

Paris, 27 juin. — Le ministre de l'Intérieur est revenu ce matin de Murcie et a déclaré, dans les couloirs de la Chambre des députés, que la situation de Murcie était déplorable, et que la mortalité dépassait de beaucoup les chiffres officiels, parce que les familles dissimulent bien des cas aux autorités.

Paris, 27 juin. — L'Institut a décerné aujourd'hui le prix de Rome dans la section de musique, à Leroux, né à Rome. Son père était le chef de musique d'un régiment français en garnison à Rome pendant la campagne de 1867.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — Malgré la rapidité avec laquelle la Chambre a l'air de vouloir procéder au sujet de la loi de finances, elle n'a pas encore commencé à discuter les derniers jours de juillet.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

LES ÉCOLES PUBLIQUES & LES ÉCOLES LIBRES

Depuis deux ans, M. Antonin Dubost s'est réservé la mission de tenir la France au courant des progrès de l'instruction primaire. Rien n'égalé, comme on le sait, l'enthousiasme et le zèle de cet ex-préfet du 4 septembre.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

Le rapporteur biscautait les calculs et feulait les comptes. Pour nous empêcher de constater, par exemple, que les écoles officielles avaient gagné 60,000 élèves et les écoles libres 50,000 seulement, le rapporteur s'était livré à des combinaisons de chiffres plus louches les unes que les autres.

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 27 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

La délibération a porté sur le projet tendant à la mise en adjudication du chemin de fer métropolitain de Paris et de la ligne de Vincennes.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, a rendu compte au conseil de l'entrevue qu'il a eue hier avec la commission du budget.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — Malgré la rapidité avec laquelle la Chambre a l'air de vouloir procéder au sujet de la loi de finances, elle n'a pas encore commencé à discuter les derniers jours de juillet.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

Paris, 27 juin. — On se souvient que M. Goblet, lors de son entrevue avec la commission du budget pour la discussion du budget des cultes, avait demandé de rétablir à ce budget un crédit de 100,000 francs pour permettre au cardinal-archevêque de Paris de recueillir le clergé algérien et tunisien parmi les prêtres français.

LES INSECTES UTILES

Parmi les insectes utiles, les uns s'attaquent exclusivement aux animaux nuisibles, les autres contribuent à la purification de l'atmosphère en vivant de détritus divers, d'autres enfin nous gratifient de certains produits utiles dans l'alimentation, dans la pharmacie ou dans l'industrie.

C'est, surtout, chez les insectes que les savants appellent *coléoptères*, et qui ont les ailes transformées en écus solides, peu propres au vol, mais protégent efficacement le corps, que nous trouvons essentiellement les espèces utiles.

Les coccinelles sont très communes dans les campagnes; leur corps est d'un beau vert métallique. Elles vivent surtout dans les endroits secs et sablonneux, et elles se nourrissent exclusivement d'insectes vivants. Les carabes exhalent, lorsqu'on les approche, un liquide noir et fétide; ils craignent la lumière. Ils font une guerre acharnée aux limaces et aux chenilles.

Le carabe doré ou jardinier, est très répandu dans les jardins, où il faut favoriser sa multiplication en lui ménageant des abris par de petits tas de pierres ou de mousse, au pied de l'arbre, le long des murs.

Dans les environs de Paris, on rencontre beaucoup le calosome sycophante, qui vole sur les arbres pour faire la chasse aux chenilles. Ses ailes ou élytres sont ornées des plus brillantes couleurs métalliques. C'est principalement lorsqu'il est encore à l'état de ver qu'il est redoutable pour les chenilles. Il sait se placer à merveille pour que la proie ne lui manque pas; il s'établit dans un nid de chenilles et il se rassasia à son gré. Le célèbre Réaumur, qui a étudié les mœurs de ces insectes, en a vu quelquefois qui étaient bien punis de leur glotonnerie. Il a constaté que, lorsqu'ils sont hors d'état de pouvoir se remuer, ils étaient attaqués par d'autres vers de leur espèce encore assez jeunes et assez petits, qui leur perçaient le ventre et qui les mangeaient. Rien ne mettait ces jeunes vers dans la nécessité d'en venir à une telle barbarie, car ils attaquaient aussi cruellement leurs camarades lorsque les chenilles ne leur manquaient pas.

Les nécrophores fossoyeurs se réunissent par troupes autour des cadavres de petits animaux; ils les ensevelissent dans des fosses qu'ils creusent par-dessous, et les recouvrent de terre. Ils pondent leurs larves dans ces petites cadavres; ces larves dévorent le cadavre et contribuent ainsi à la salubrité de l'atmosphère. Ces fossoyeurs montrent un instinct admirable dans leurs travaux; ils font même preuve d'une certaine intelligence, car ils savent surmonter les obstacles et modifier leurs procédés suivant les circonstances; le fait suivant en témoigne : Un entomologiste avait fixé le corps d'une taupe à un bâton fiché en terre. Les nécrophores ne tardèrent pas à arriver, et comme le terrain était favorable, ils se mirent aussitôt au travail; mais ils avaient beau creuser, la taupe, retenue par un cordon au bâton, ne descendait pas. Un des fossoyeurs sortit alors du trou et se mit à explorer le corps et les environs de la fosse; il arriva au bâton et reconstruisit sans doute ce qu'il était, qui empêchait le corps de descendre; car, étant retourné en toute hâte vers ses compagnons, il les amena près du bâton, et tous, de concert, se mirent à creuser au pied, jusqu'à ce qu'il fut tombé. Dès lors ils

repris leur travail et menèrent à bonne fin leur entreprise.

Les lampyres, à l'état de larves, sont phosphorescentes; ils sont dits alors vers luisants. Les femelles seules répandent de la lumière. Il faut les recueillir avec soin dans les herbes, sous les haies et les buissons, et les apporter dans les jardins. Inutile de s'occuper des mâles, stériles et nocturnes, qui viendront d'eux-mêmes, attirés par la leur des femelles. Ces insectes vivent de limaces, de colimaçons et de chenilles.

Les coccinelles ou bêtes à bon Dieu, se reconnaissent facilement à leur petit corps globuleux, aux élytres rouges ou jaunes, avec points noirs. Ordinairement, les enfants ramassent ces insectes et les laissent mourir de faim dans des boîtes, où ils les renferment avec des feuilles ou du pain. Ils ne savent pas que les coccinelles ne se nourrissent que de pucerons et de petites chenilles, et qu'il est avantageux de les porter dans les jardins, sur les arbres chargés de pucerons; et surtout sous les cloches à primeurs, les châssis vitrés et dans les serres, où ils rendront de grands services.

Les libellules, vulgairement appelées demoiselles, sont de beaux insectes, à formes très élégantes; les ailes présentent, par la réflexion de la lumière, mille nuances variées. Elles chassent les insectes vivants et les déchirent entre leurs mandibules. Il faut respecter ces insectes et ne pas les détruire.

L'ichneumon se rend utile d'une façon bien curieuse. La femelle, munie d'une tarière ou tube de ponte plus ou moins longue, introduit ses œufs dans le corps d'un grand nombre de chenilles. L'insecte attaqué continue à vivre, mais il est rongé en dedans et meurt sans postérité. Les ichneumons courent sans cesse sur les murs, les troncs d'arbre, les fleurs; la plupart échappent à l'attention par leur petitesse, et ce sont pourtant nos plus utiles auxiliaires.

Les insectes utiles à cause des produits que nous en retirons sont les abeilles, les cynips, les cantharides et les vers à soie.

Les abeilles vivent en société; elles forment des essaims composés d'une femelle ou reine, de sept à huit cents mâles ou frelons et de quinze à vingt-cinq mille neutres ou ouvrières. Ces essaims habitent les creux des arbres et des rochers. On leur construit des habitations ou ruches de formes très variées. Les ouvrières pompent au fond des corolles des fleurs le liquide sucré des glandes remplies de nectar. Avec ces principes, elles produisent le miel et la cire. La cire sert à la confection des cellules ou alvéoles. Un alvéole représente un godet de forme hexagonale. Chacun d'eux loge les œufs, les larves et les provisions de pollen et de miel destinées au besoin de la république.

Il ne saurait exister à la fois, plusieurs reines dans une même ruche. Dès qu'une jeune femelle se prépare à sortir de sa cellule, après avoir achevé ses métamorphoses, l'ancienne reine s'efforce de la tuer. N'y pouvant réussir à cause de la résistance des ouvrières, elle quitte la ruche à la tête de la population, et va fonder une nouvelle colonie. La reine qui l'a remplacée, émirge bientôt à son tour et cède la place à une autre femelle. Quatre semaines successives se séparent ainsi. On se rend maître de ces essaims en leur offrant des ruches neuves, enduites de miel à l'intérieur.

Les piqûres d'abeilles provoquent une assez vive inflammation. Il faut avoir soin d'extraire l'aiguillon de la plaie et de pratiquer ensuite des lotions d'eau vinaigrée, d'eau salée ou d'eau mélangée avec quelques gouttes d'alcool.

Les cynips font des chenilles sur les différentes parties des végétaux, y déposent leurs œufs et la larve, en se développant, attire la sève vers la partie blessée. Il se forme alors une excroissance ou galle.

Les gales d'une espèce de chêne exotique renferment une matière colorante qui sert à la préparation de l'encre ordinaire et dans la teinture en noir.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL) Séance du samedi 27 juin 1883

Présidence de M. FLOUQUET, président.

La séance est ouverte à deux heures.